

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2360 rév. 15**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LAB'EAU HYGIENE ET ENVIRONNEMENT

N° SIREN : 429859341

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU - BIOCONTAMINATION
ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY - BIOCONTAMINATION

réalisées par / *performed by :*

LAB'EAU, HYGIENE ET ENVIRONNEMENT
43 RUE DES ARTS
82000 MONTAUBAN

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **04/06/2024**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2360 Rév 14.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2360 [Rév 14](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2360 rév. 15

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LAB'EAU, HYGIENE ET ENVIRONNEMENT
43 RUE DES ARTS
82000 MONTAUBAN

Dans ses unités :

- **Air intérieur**
- **Laboratoire de microbiologie des eaux**
- **Laboratoire de physico-chimie des eaux**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

Unité technique : Laboratoire de physico-chimie des eaux

L'accréditation porte sur :

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>(Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques - LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-2

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses physico-chimiques des eaux - LAB GTA 05)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces	Dureté	Titrimétrie	NF T 90-003
Eaux douces Eaux résiduaires	Turbidité	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces	<u>Métaux</u> : Aluminium, cuivre, fer, manganèse, nickel, plomb, zinc	Dosage par ICP-OES	NF EN ISO 11885

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Unité technique : Laboratoire de microbiologie des eaux

L'accréditation porte sur :

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses microbiologiques - LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques. Echantillonnage : · en production, · en distribution.	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel rubrique n° 2921
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé - LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage, eau pour soins standards	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 Guide technique : l'eau dans les établissements de santé Mode opératoire interne*** : MOD-MICR-007
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Eau pour hémodialyse, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des locaux techniques)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet, d'un piquage	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF EN ISO 23500-1 Mode opératoire interne*** : MOD-MICR-050

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement
(Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé - LAB GTA 29)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones médicalisées</u> : Solutions de contrôle des endoscopes souples thermosensibles	Echantillonnage de solution de rinçage en vue d'analyses microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	Guide du ministère de la santé : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins Mode opératoire interne*** : MOD-MICR-012
<u>Zones médicalisées</u> : Solutions de contrôle des endoscopes souples thermosensibles de type duodélescope	Echantillonnage de solution issue de l'écouvillonnage du canal érecteur en vue d'analyses microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	Guide du ministère de la santé : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/PP3/2018/195 du 2 août 2018 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux de type duodélescope au sein des structures soins Mode opératoire interne*** : MOD-MICR-012

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques
(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44 °C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36 °C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000**
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membranes. Incubation à 36 °C. Dénombrement de colonies confirmées.	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables à 36 °C	Ensemencement par incorporation. Incubation à 36 °C. Dénombrement de colonies.	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables à 22 °C	Ensemencement par incorporation. Incubation à 22 °C. Dénombrement de colonies.	NF EN ISO 6222

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques (Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux douces ⁽¹⁾ Eaux de process ⁽¹⁾	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou après concentration par filtration puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrat. Incubation à 36°C. Confirmation des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> après identification par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables à 21 °C	Filtration sur membrane Incubation à 21°C Dénombrement	Mode opératoire interne*** : MOD-MICR-050
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables à 22 °C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne*** : MOD-MICR-061
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30 °C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C Dénombrement des colonies	Méthode interne : *** MOD-MICR-012

⁽¹⁾A l'exception des eaux sales et/ou non filtrables nécessitant une centrifugation.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

Unité technique : Air intérieur

L'accréditation porte sur :

Stratégie d'échantillonnage

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - prélèvement (Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination - Stratégie d'échantillonnage)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés - environnement de production, laboratoire	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer l'aérobiocontamination	Définition de l'objectif de mesurage Sélection des méthodes de prélèvement et d'analyse à mettre en œuvre Détermination du nombre de prélèvement Choix des emplacements et des périodes de mesures	Méthode interne : MOD-MICR-015***
	Etablissement du diagnostic en UFC /m ³ d'air	Détermination des concentrations en microorganismes	

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Prélèvement

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Echantillonnage - prélèvement (Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés - environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivifiable Levures - Moisissures	Prélèvement par impaction direct (milieu de culture gélosé)	Méthode interne : MOD-MICR-015*** NF EN 17141

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Analyse

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques (Essais d'évaluation de l'aérobiocontamination)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés - environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivable Levures - Moisissures	Dénombrement issu d'un prélèvement par impaction direct (milieu de culture gélosé)	Méthode interne : MOD-MICR-015*** NF EN 17141
	Levures - Moisissures	Identification issue d'un prélèvement par impaction direct (milieu de culture gélosé)	

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

ENVIRONNEMENT / BIOCONTAMINATION / Analyses microbiologiques (Essais d'évaluation de la biocontamination des surfaces)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Environnement maîtrisé : - établissements de santé et domaines réglementés associés - environnement de production, laboratoire	Flore aérobie revivable	Dénombrement issu d'un prélèvement par application de boîte contact	Méthode interne MOD-MICR-044*** NF EN 17141

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

*****Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **04/06/2024** Date de fin de validité : **31/08/2026**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2360 Rév. 14.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr